

Le 18 aout 2017

L'écart de performance entre les fonds actions et obligations se creuse

En juin 2017, le niveau moyen de performance des fonds non monétaires (8,8%) recouvre des évolutions très contrastées selon les catégories de fonds : la surperformance des fonds actions (19,7%) par rapport aux fonds obligations (0,5%) atteint 19,2 points, son plus haut niveau depuis 4 ans. Cet écart se creuse en juin sous l'effet conjugué d'une amélioration de 3 points de la performance des fonds actions et d'une baisse de 0,8 point de celle des fonds obligataires. La performance annuelle des fonds monétaires diminue à nouveau (-0,11% après -0,08%).

Performance annuelle des OPC par catégorie (a)

(en pourcentage, encours en milliards d'euros)

	2014	2015	2016	mai-17	juin-17	encours juin-17
FONDS NON MONÉTAIRES	5,4	5,1	3,0	8,1	8,8	1 179
Fonds actions	6,9	10,0	3,6	16,7	19,7	333
<i>dont fonds indiciels (b)</i>	10,0	5,7	5,6	19,1	20,9	63
Fonds obligations	5,1	0,9	2,7	1,3	0,5	279
Fonds diversifiés	5,4	3,0	2,6	6,3	6,4	351
Fonds autres (c)	3,4	6,5	3,1	6,8	8,0	216
<i>dont fonds d'épargne salariale</i>	3,4	6,9	3,6	9,0	11,2	127
FONDS MONÉTAIRES	0,37	0,18	0,02	-0,08	-0,11	352

Source : Banque de France

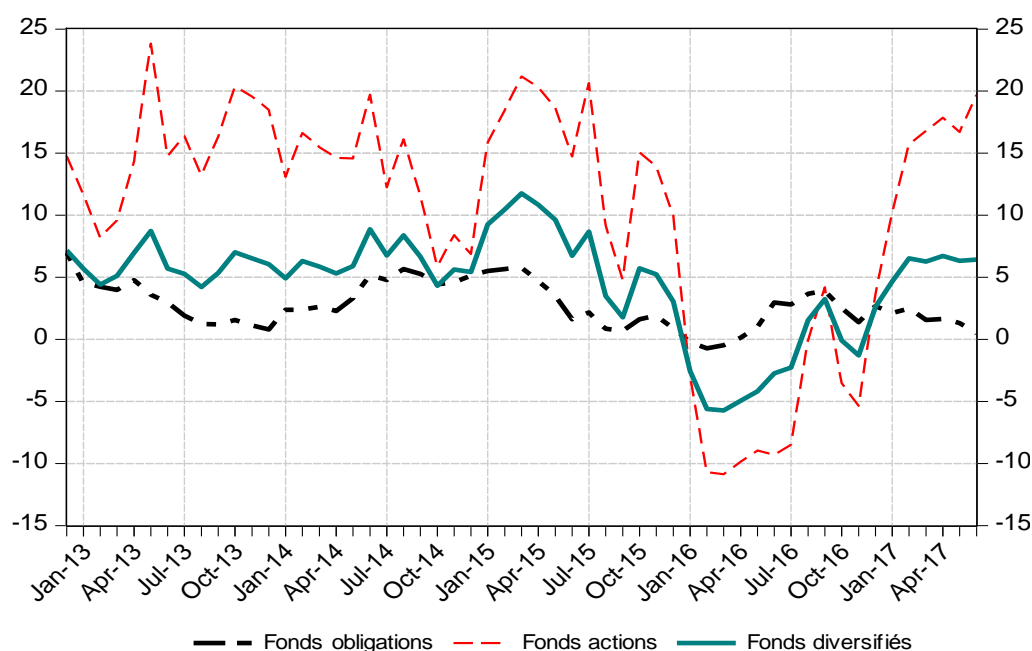
(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

(b) Les fonds indiciels sont aussi nommés ETF (Exchange Trade Fund)

(c) Fonds à formule, fonds de capital investissement, « hedge funds » et fonds d'épargne salariale

Performance annuelle des OPC actions, obligations et diversifiés

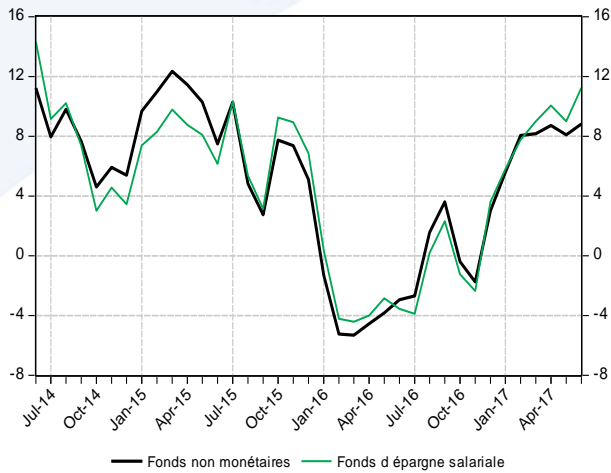
En pourcentage



¹ OPC : Organismes de placement collectif

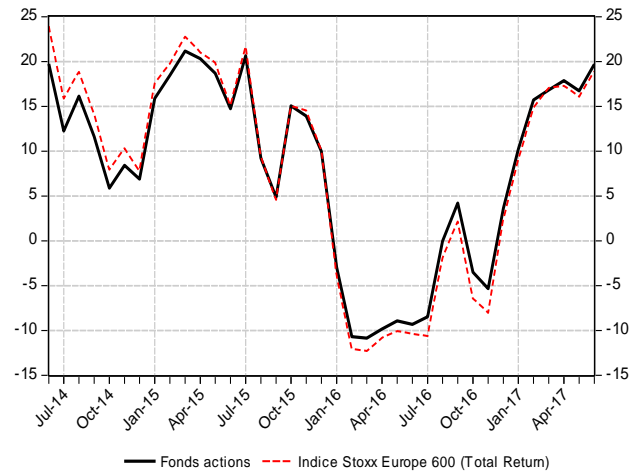
Performance des fonds non monétaires et fonds d'épargne salariale (a)

En pourcentage



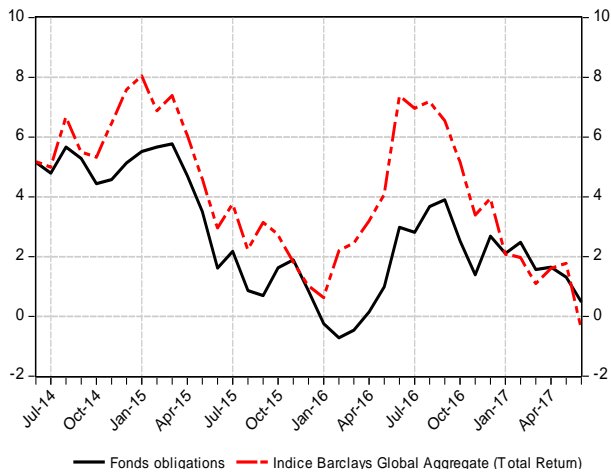
Performance des fonds actions (a)

En pourcentage



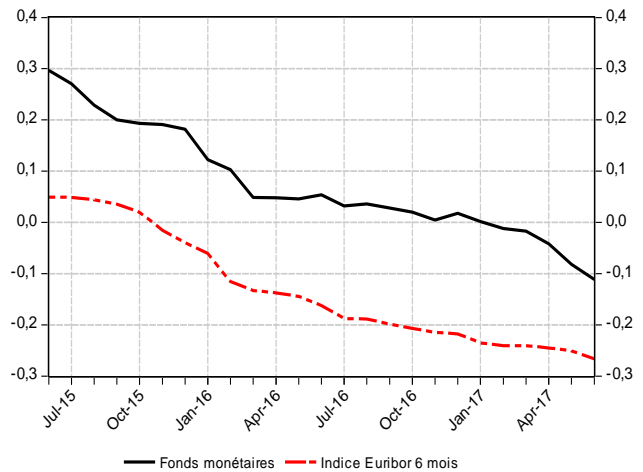
Performance des fonds obligations (a)

En pourcentage



Performance des fonds monétaires (a)

En pourcentage



Source : Banque de France, Barclays

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

Complément

Les catégories de fonds présentées sous revue sont issues de la nomenclature définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La classification d'un fonds est déterminée en fonction de son exposition réelle aux risques dont le calcul et les seuils sont définis par les instructions AMF n° 2011-19, 2011-20 et 2011-21.

L'indice Stoxx Europe 600 est constitué de 600 entreprises résidentes dans 18 pays européens.

L'indice Barclays est constitué d'obligations souveraines et quasi souveraines ainsi que d'obligations d'entreprises et de titres adossés à des actifs. Il couvre des émissions libellées en 24 devises sur des marchés développés et émergents. L'échéance résiduelle est supérieure à un an et les titres sont notés « investment grade ». La performance des indices est mesurée par le rendement total (variation de prix et coupons/dividendes réinvestis).